NATIONS UNIES

EP

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/44
17 juin 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-huitième réunion
Montréal, 14-16 juillet 1999

PROPOSITION DE PROJET: TUNISIE

Le présent document comprend les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur le projet ci-après:

Aérosols

- Élimination des CFC aux Laboratoires Parcos — ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET
TUNISIE

SECTEUR: Aérosols Consommation sectorielle d'ODS (1998): 110 tonnes ODP

Seuil de coût-efficacité pour le sous-secteur:

Titre du projet:

a) Élimination de CFC aux Laboratoires Parcos

Données sur le projet	**Usine de remplissage**
	Parcos
Consommation de l'entreprise (tonnes ODP)	26,00
Incidences du projet (tonnes ODP)	29,80
Durée du projet (mois)	18
Montant initial demandé ($US)	118 127
Coût final du projet ($US):	
Surcoût d'investissement (a)	180 000
Imprévus (b)	16 000
Surcoût d'exploitation (c)	-77 873
Coût total du projet (a+b+c)	118 127
Part des intérêts locaux (%)	100%
Pourcentage d'exportation (%)	0%
Montant demandé ($US)	118 127
Coût-efficacité ($US/kg.)	3,96
Financement de contrepartie confirmé?	
Organisme national de coordination	Agence nationale pour la protection de l'environnement
Agence d'exécution	ONUDI

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé ($US)	76 127
Incidences du projet (tonnes ODP)	29,80
Coût-efficacité ($US/kg)	2,55
Coût d'appui de l'agence d'exécution ($US)	9 897
Coût total pour le Fonds multilatéral ($US)	86 024

DESCRIPTION DU PROJET

Élimination de CFC aux Laboratoires Parcos

1. La consommation totale de CFC dans le secteur des aérosols en Tunisie s'était élevé à 222 tonnes en 1996. D'après le rapport d'avancement de la mise en œuvre du programme de pays soumis par le gouvernement tunisien au Secrétariat du Fonds, cette consommation était de 150 tonnes ODP en 1998.

2. Le Comité exécutif a approuvé sept projets d'investissement en vue d'éliminer 273 tonnes de CFC dans ce secteur, consacrant 1 044 079 $US à leur exécution. Le rapport d'activités (en date de décembre 1998) de l'ONUDI à la 28e réunion du Comité exécutif fait état de l'achèvement de trois projets, résultant en l'élimination d'une quantité totale de 165 tonnes ODP, et du décaissement de 594 723 $US.

3. Le gouvernement de la Tunisie soumet un autre projet dans le secteur des aérosols qui permettrait d'éliminer 29,8 tonnes de CFC de la consommation nationale. Il a décidé d'accélérer l'élimination de l'usage des CFC dans ce secteur de l'industrie et vise à réaliser une élimination totale des ODS d'ici l'an 2000.

4. Compte tenu de la base de référence de la Tunisie pour les CFC, l'élimination de 29,8 tonnes ODP représente 3,42 % de cette base de référence.

5. Les Laboratoires Parcos sont la seule entreprise de production d'aérosols qui reste dans le pays. Elle produit sous différents formats des déodorants (160,000 bombes/an) et de la laque à cheveux (230 000 bombes/an).

6. Le procédé de remplissage des aérosols actuellement appliqué utilise deux machines Coster et deux machines à plisser.

7. Les installations seront reconverties à la technologie HAP. La reconversion comprend l'installation d'une machine de remplissage de gaz semi-automatique à placer dans une salle de remplissage à l'air libre, une cuvette d'eau pour la vérification des bombes remplies, des systèmes d'entreposage et de purification des HAP, des détecteurs de gaz et un système anti-incendie. Des systèmes de tapis roulants, d'éclairage antidéflagrant et de ventilation sont également demandés.

8. Une assistance technique sera fournie pour l'exécution et la supervision des dessins techniques, de l'installation et de la mise en marche de la fabrique. La formation sera également assurée pour la production, le contrôle de la qualité et les procédures de sécurité.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Le Secrétariat a demandé des informations sur l'importance du secteur des aérosols à base de CFC en Tunisie, étant donné qu'une assistance financière avait été accordée à sept entreprises d'aérosols pour leur reconversion à des technologies sans CFC. L'ONUDI a informé le Secrétariat qu'après avoir consulté le bureau de l'ozone en Tunisie, elle est arrivée à la conclusion qu'aucun autre projet ne sera soumis pour ce secteur en Tunisie puisque de nombreuses entreprises se sont déjà reconverties de leur propre initiative.

1. Le Secrétariat et l'ONUDI ont examiné la faisabilité d'adapter la machine Coster existante, qui est relativement neuve (achetée en 1992), ainsi que la taille de la citerne d'entreposage de gaz et le système de purification du propane liquide. L'ONUDI a accepté de modifier en conséquence le surcoût d'investissement de la proposition (réduit à 20 000 $US).

2. Les nouveaux surcoûts d'investissement et économies différentielles d'exploitation (VAN pour quatre ans) du projet sont de 154 000 $US et (77 873 $US), respectivement.

RECOMMANDATION

1. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet avec les coûts d'appui connexes et au niveau de financement indiqués dans le tableau ci-après:

	Titre du projet	Coût du projet ($US)	Coût d'appui ($US)	Agence d'exécution
a)	Élimination des CFC aux Laboratoires Parcos	76 127	9 897	ONUDI